

# MUFA.be



## Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne Lettre d'information n°51

*Depuis plus de 10 jours, le monde est en suspens. La pandémie du Covid19 nous a imposé de mettre entre parenthèses nos activités sociales. Un certain nombre de métiers continuent tels les services aux personnes pour nous soigner, pour nous permettre de manger, pour gérer les déchets pendant que la plupart des employé.es télétravaillent. L'équipe de la MuFA poursuit donc son travail à distance.*

*Dans cette newsletter, elle vous propose de revenir sur le colloque "Quels devenirs pour nos églises ?" du 7 mars dernier avec un compte-rendu réalisé par un participant, Monsieur Jean-Philippe Legrand. Nous le remercions pour son accord de publication.*

*Nous vous proposons également quelques liens vers des articles parus dans différents journaux ou revues qui vont permettre de découvrir diverses contributions sur les enjeux du développement territorial.*

*Bonne lecture.*

### Un bel avenir pour nos églises.

Le 7 mars s'est tenu à Trois-Ponts le colloque "Quels devenirs pour nos églises ?". La désaffection croissante pour le rite catholique menace la pérennité de nos lieux de cultes, devenus coûteux à entretenir. Face à ce constat, inquiétant pour bon nombre de nos concitoyens, des experts ont offert une vision d'avenir positive et présenté les solutions déjà mises en place dans les régions limitrophes.



Personne ne nie la réalité : une fréquentation en chute libre, la raréfaction des célébrations, une défiance vis-à-vis de l'institution religieuse, bref un contexte toujours plus prégnant de laïcisation relègue progressivement nos églises à un

fonds de musée en plein air, dont les finances publiques ne pourront pas supporter indéfiniment l'entretien. **Ces vastes volumes, bien localisés au cœur de nos lieux de vie, ne pourraient-ils pas être mieux rentabilisés, ou du moins rencontrer une utilité pour un plus grand nombre de contribuables ?**

Sujet sensible et délicat, il fallait lever certaines craintes et oser le pari de l'ouverture, du partage, de la curiosité et de l'écoute. Nous étions 115 personnes (élus, fabriciens, architectes, urbanistes, citoyens, paroissiens...) portées par l'intérêt de dresser un premier état des lieux et de se voir offrir des regards spécialisés.

Face à cette problématique, la meilleure attitude est en premier lieu d'observer ce qui se fait déjà ailleurs, près de chez nous. Ainsi **Jonas Dankers, conseiller au sein de l'asbl PARCUM**, est venu nous présenter le cas de la Région flamande, où a été mis en place le Kerkenbeleidsplan (Plan de Gestion stratégique des Églises). Il définit **4 axes** : la valorisation des édifices (ex. : par des événements), les utilisations concomitantes (par d'autres collectifs, en alternance avec le culte catholique), les destinations secondaires (ex. : expositions) et les réaffectations (par ex. : en bibliothèque).



**Virginie Watier, architecte-conseil au CAUE 54** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe et Moselle), nous a présenté les projets en cours en Meurthe-et-Moselle, eux-mêmes inspirés de l'expérience québécoise.

Une particularité de l'approche française semble bien être une prise en considération des édifices dans leurs rapports les uns avec les autres, en tant qu'ils forment un **maillage du territoire. Chaque bâtiment est évalué sous quatre angles appelés "regards croisés"** : 1) sa valeur architecturale, 2) son état technique et sanitaire, 3) les usages culturels et culturels qu'il accueille et 4) ses qualités urbaines et paysagères.

**Le devenir des églises prend ici place dans une réflexion d'ensemble axée sur le devenir des territoires ruraux induit par les impératifs environnementaux qui vont s'imposer dans les années à venir.**

L'église est envisagée dans une campagne considérée comme lieu d'innovation et de changement. L'église, le plus souvent centrale au village, est perçue comme ayant un rôle stratégique à jouer dans la vitalité de villages qui se voudront redensifiés pour préserver les sols et la biodiversité et redynamisés par le retour au local. L'église comme les anciens bâtiments de ferme renferment un potentiel de réactivation de nos villages.

Un court-métrage d'animation, extrêmement bien conçu, présente la problématique en général, qui est aussi la nôtre, et la réponse du CAUE 54.

Vidéo "Le devenir des églises - Territoires d'avenir"



**Jacques Hansel, directeur de projets chez IDELUX**, explique que l'intercommunale dispose d'un service de "veille" des enjeux communaux, où la question du futur des lieux de culte est récurrente. **Son analyse souligne des mouvements inverses : d'un côté la fréquentation des églises diminue, de l'autre la demande d'espaces de convivialité augmente.** Ce paradoxe pourrait se résoudre, en tenant compte de distinctions qu'il a explicitées, par la co-jouissance des édifices, des affectations secondaires et bien entendu des réaffectations.



**Annick Burnotte (MUFA)** a conclu ces présentations par des exemples wallons d'usages partagés (réseau Églises ouvertes, concerts, salles culturelles, etc.) et de transformations d'édifices : l'église de Marcouray-Rendeux à présent salle communale, la chapelle des Soeurs de la Doctrine Chrétienne de Virton devenue la "Biblio'Nef", l'espace culturel des Capucins de Stavelot, l'église Saint-Martin de Latour désormais propriété des Musées de Latour et le couvent des Pères Franciscains de Bertrix converti en "résidence service" et crèche.



**L'après-midi était dédiée à une approche du sujet à la fois plus symbolique et plus institutionnelle.**

Pour **Eric de Beukelaere**, Vicaire épiscopal de l'Evêché de Liège, l'église doit être envisagée comme un bâtiment public au sens le plus large et le plus humain du terme ; dans cette perspective, "elle n'est pas une charge, mais elle est une chance !", exprime-t-il sans pour autant occulter la vocation première du lieu de culte.

**Françoise Hamoir** (Chantier paroissial pour le diocèse de Namur/Luxembourg) et **Pascal Roger**, Doyen de La Roche ont proposé une réflexion sur le rôle historique et mémoriel de l'église qui est également un espace de gratuité, de silence, de partage, de convivialité... "Prendre soin de l'église, c'est un peu prendre soin de l'être humain", résume le Rochois. Il propose que dans leur réaffectation, les bâtiments culturels demeurent des lieux de patrimonialité et de communion.

**Xavier Drion**, juriste, coauteur de "Les Fabriques d'église et établissements assimilés", nous a livré un aperçu plus institutionnel de la gestion des églises. En Belgique, elles sont au nombre de 4296 pour 581 paroisses. De 2012 à 2016, 75 dossiers de désaffectation ont été introduits, contre 31 pour la seule année 2018 !

**Gabriel Ringlet**, théologien estime, dans son intervention intitulée "Les églises, des lieux pour accueillir l'humanité aujourd'hui.", que ce serait une fierté pour l'Église de mettre ses bâtiments à la disposition d'une population plus large, sur le plan culturel certainement, sur le plan culturel peut-être.

Retrouvez l'article complet de Monsieur Jean-Philippe Legrand sur le site de la MuFA ainsi que les différentes présentations du jour.

Présentations et article du colloque "Quels devenirs pour nos églises"

**Rappel candidature  
pour les MUses.Lux  
Remise des dossiers de candidatures  
pour le 15 avril.**



Les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg s'associent pour lancer le prix les **MUses.lux**, le prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg. Ce prix vise à récompenser les réalisations contribuant à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

Retrouvez toutes les informations concernant ce 1er prix des Maisons de l'urbanisme sur le site [www.mufa.be](http://www.mufa.be).

Pour déposer un projet aux MUses.Lux

**LES MUSES.LUX**  
Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg

**Pas encore inscrit?**  
Profitez de la prolongation de délai d'inscription pour proposer votre projet > 15 avril 2020 <

**Pour les maîtres de l'ouvrage publics, associatifs ou privés**

Trois catégories récompensées  
Un prix de 1500€ pour chaque catégorie



**Espace public**  
La création, l'aménagement, la valorisation d'espaces publics, parcs et jardins, équipements récréatifs, ...



**Bâtiment**  
La construction, la transformation, l'aménagement de bâtiments ou façades, publics ou privés.



**Projet mobilisateur ou démarche immatérielle**  
La mise en place de petits projets mobilisateurs ou de démarches immatérielles (charte, inventaires, schémas, signalétique, ...)

Pour des réalisations contribuant à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

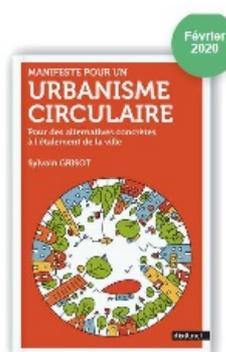
Règlement complet et bulletin d'inscription sur [http://bit.ly/inscription\\_museslux](http://bit.ly/inscription_museslux)

Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg

Maison de l'urbanisme Fennec-Ardennes  
Rue de l'Écluseur Poix, 24 - 4900 Marbais  
Tel 084/4548 40 - Mail info@muselux.be  
www.muselux.be

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardennes  
Rue des Poitiers, 204 - 6717 Andern  
Tel 083/22 98 14 - Mail info@muselux.be  
www.muselux.be

Avec le soutien de  
Wallonie  
PROVINCE DE LUXEMBOURG



## "Et si nous prenions le temps de lire ?"

Nous présentons deux documents qui vous permettront d'aller plus loin dans la réflexion sur l'artificialisation des sols.

Le premier dossier "**Réduisons l'artificialisation des terres en Wallonie**" est un ouvrage de la CPDT, disponible sur leur site : <https://cpdt.wallonie.be/toutes-nos-publications>.

Il fait la synthèse des recherches menées par les trois équipes universitaires de la Commission Permanente du Développement Territorial. Scindé en deux parties, le document, dans un premier temps, définit les différentes notions d'occupation, d'utilisation ou d'affectation du sol, de densité, d'intensité. Elle met en avant les bénéfices d'un arrêt de l'artificialisation des terres d'une part et d'autre part les risques de la poursuite de l'artificialisation, sans oublier les enjeux pour le logement, l'économie et l'environnement. La deuxième partie du dossier propose treize mesures pour connaître le territoire, planifier le territoire, réutiliser le territoire et gérer les conséquences de la planification qui pourront être mise en place par les acteurs du territoire que sont les communes, les promoteurs immobiliers sans oublier les citoyens. Une synthèse de ce vademecum est aussi disponible dans la lettre de la cpdt 52.

" **Manifeste pour un urbanisme circulaire - Pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville**" par Sylvain Grisot est notre deuxième conseil de lecture. Un ouvrage qui se lit comme un roman tant son écriture

limpide et illustrée. Urbaniste, maître de conférence à l'université de Nantes, Sylvain Grisot a créé [dixit.net](http://dixit.net) en 2015 pour conseiller sur la transformation de la ville. Dans ce livre, il part du constat de l'impasse actuelle de l'expansion urbaine pour proposer un urbanisme circulaire qui transforme l'existant et conclure par un manifeste mettant en avant les enjeux et les perspectives pour cette nouvelle dynamique du développement territorial.



## **Matinée Inter-CCATM**

L'activité prévue le 9 mai prochain est reportée à une date ultérieure.

Plus d'informations vous seront données dans la prochaine newsletter.

## **Agenda**

**Appel à candidature au 1er Prix Les MUses.Lux : inscriptions pour le 15 avril.**

**Stage "Explorateurs du territoire" du lundi 3 au vendredi 7 août.**



**MAISON DE L'URBANISME  
FAMENNE-ARDENNE asbl**

Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne  
N° entreprise : 860 602 806  
Rue de l'Ancienne Poste 24  
6900 Marloie  
N° compte : BE82 7512 0485 7168

CONTACT -  
-084/456860 -  
-[info@mufa.be](mailto:info@mufa.be) -  
-<http://www.mufa.be> -

Vous recevez ce message car vous avez marqué votre intérêt en communiquant vos coordonnées à la MUFA

Le 25 mai 2018, l'Europe a franchi un pas dans la protection des données personnelles. En décidant de vous désinscrire ici, vous serez retiré de la liste d'envoi de la newsletter. Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de nous envoyer un email à l'adresse [info@mufa.be](mailto:info@mufa.be). Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes encore partant pour recevoir les news de la MUFA! Merci!

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**